

AUJOURD'HUI

L'ALSACE ET DNA THANN
3, rue du Général-de-Gaulle
68 800 THANN
www.lalsace.fr/www.dna.fr
Accueil L'Alsace et DNA :
fermé.
03.89.37.00.36
Portage DNA :
03.89.66.85.55
jusqu'à 10 h le week-end
Service lecteur L'Alsace :
09.69.32.80.31
Service lecteur DNA :
03.88.21.56.78
Mails :
alsredactionha@lalsace.fr
dnaacthann@dna.fr
Rédactions
L'Alsace : 03.89.37.60.33
DNA : 03.89.37.69.90
Publicité DNA :
06.32.02.77.91

URGENCES

Pharmacie de garde : elle est indiquée sur la porte des pharmacies ; ou composer le 3237 ; site internet : www.pharma68.fr

Médecin de service : 15 (Samu)

Centre médical d'Oberbruck : à la suite d'une réorganisation de la télémédecine, a avec une consultation vidéo avec un généraliste n'est actuellement possible. Le centre médical reste ouvert le jeudi où une pédiatre se trouve sur place pour des consultations en présentiel. Prendre rendez-vous en appelant le 06.37.24.67.98 ou le 03.89.26.48.98.

Gendarmerie : 17
Sapeurs-pompiers : 18

SERVICES

➤ **ESPACES FRANCE SERVICES**

Saint-Amarin : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h 15 ; le vendredi de 9 h à 12 h. Sur rendez-vous à la mairie de Saint-Amarin. Tél. 03.89.82.62.05 ; mail : francservices@ville-saint-amarin.fr

Masevaux-Niederbruck : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h (18 h le mardi) et le samedi de 9 h à 12 h. Possibilité de se rendre sur place directement ou de prendre rendez-vous. Tél. 03.89.82.40.14 ; mail : francservices@masevaux.fr

LOISIRS

➤ **PISCINES**
Thann, Cernay, Masevaux, Wesserling : fermées
➤ **MÉDIATHÈQUES**
Thann : fermée
Cernay : fermée
Wesserling : fermée
Wittelsheim : fermée
➤ **MUSÉES**
Parc de Wesserling : fermé

Musée Serret : fermé
Moulin de Storckensohn : fermé
Musée des Amis de Thann : fermé
Vestiaire Joseph-Else : fermé

OFFICES DE TOURISME

Saint-Amarin : fermé. Tél. 03.89.82.13.90 ; mail : saint-amarin@hauts-vosges-alsace.fr
Thann : point d'accueil, Porte Sud de la Route des vins, place Modeste-Zussy, fermé. Tél. 03.89.37.96.20 ; mail : thann@hauts-vosges-alsace.fr

Cernay : 1, rue Latouche, fermé. Tél. 03.89.75.50.35 ; mail : cernay@hauts-vosges-alsace.fr
Masevaux : fermé. Tél. 03.89.82.41.99

WITTELSHEIM

Stocamine : « Que les autres arrêtent de parler pour nous ! »

L'intervention ferme du maire Yves Goepfert à propos des récents développements du dossier Stocamine a constitué l'essentiel du conseil municipal de Wittelsheim.

À l'occasion du conseil municipal, le maire de Wittelsheim a ouvert une fois de plus le dossier Stocamine que la commune « traîne depuis vingt ans ». Pour Yves Goepfert, un proverbe s'applique « bien » à l'affaire : « Beaucoup de cuisiniers gâchent la sauce. Tout le monde s'en est mêlé et la fin de l'histoire est presque inévitable. »

« Il faut faire les bouchons dans de bonnes conditions »

Revenant sur la décision prise par la ministre de l'Environnement Barbara Pompili de procéder au confinement des 42 000 tonnes de déchets restant au fond de la mine Joseph-Else, Yves Goepfert a en effet estimé : « La messe est dite à 95 % ».

Selon lui, « le vrai scandale ce n'est pas aujourd'hui la proportion de produits qui reste au fond, ni ce qu'on va en faire mais le fait que ceux qui ont réussi à faire ça n'ont jamais payé l'addition et n'ont jamais été embêtés [...] En plus, le contribuable paye et tous les élus s'en mêlent. »

Prenant appui sur l'arrêté préfectoral « initial » de 1997, autorisant le stockage, le premier magistrat a accompagné son analyse de quelques remarques à l'adresse de ceux qui demandent le déstockage total : « L'article 1 dit que le stockage est réversible, pas qu'il est totalement ou complètement réversible. On nous dit depuis très longtemps que, dans tous les cas de figure, il faut tout ressortir. Il n'y a pas que cette condition dans l'arrêté. Je vois d'autres scénarios. Le premier, tout se passe bien, 320 000 tonnes seraient largement confinées et on repart pour 30 ans, mais ça, on peut l'oublier. La deuxième solution est de sortir les produits, mais pas



Pour le maire de Wittelsheim, « la messe est dite à 95 % » en ce qui concerne Stocamine. Photo DNA

avec quelque chose qui a priori n'a jamais été évoqué par tous ceux qui se mêlent du dossier. À savoir que si la demande porte sur l'autorisation pour une demande de dépôt illimité au fond, elle devra préciser les conditions d'obturation, [...] les accès à la zone contenant les déchets, puis les galeries et les conditions de surveillance de l'environnement mis en place. » Et, pointant plus précisément les associations et le collectif Destocamine : « On ne va pas refaire un recours contre je ne sais qui. Il faut faire les bouchons dans de bonnes conditions et la galerie de contournement. »

50 M€ qui suscitent des convoitises dans tout le Haut-Rhin

Yves Goepfert a poursuivi sa démonstration : « À la suite de la décision de Ségolène Royal prise en 2012, 95 % des produits miscibles ont été retirés. En 2017, le nouveau préfet, M. Touvet, signe l'arrêté de l'enfouissement définitif des déchets. Cet arrêté, tout le monde l'a traîné au tribunal. En 2021, tous les recours ont été purgés. »

Le maire a également expliqué que même s'il a demandé l'application du fameux scénario numé-

ro 6 avant le bétonnage du site, on ne pourra plus chercher des produits particuliers, en effet les sacs ont été déplacés la première fois. On ne sait plus trop ce qu'il y a

dedans ».

Yves Goepfert a aussi évoqué l'enveloppe des 50 millions d'euros promise par Barbara Pompili, « pour sauver la nappe phréatique d'Alsace », en exprimant son mécontentement quant à l'attitude de certains de ses collègues maires : « Comme par hasard [...] à Wittelsheim, ils ont trouvé du lindane. Huingue à des fûts de produits chimiques sous son stade de football qui est à rénover. Mêlez-vous de vos affaires, on a compris que ce sont les 50 millions qui vous intéressent. »

« On a ce qu'il faut comme sites pollués »

Yves Goepfert a enfoncé le clou : « À Wittelsheim, on a ce qu'il faut comme sites pollués, à commencer par le terril Amélie 1, plus grande décharge des MDPA. Si on veut être vertueux, il faut commencer par là. D'ailleurs, 50 millions ne

suffiront pas. Nous avons potentiellement 50 puits de captage d'eau tous impropres à la consommation d'eau potable depuis 1972, en raison d'une pollution provenant d'ICMD de Mulhouse-Dornach. Et depuis 1980, nous suivons des traces de pesticides qui viennent de Du Pont de Nemours à Cernay. Et avec Stocamine, la ville est dégradée au niveau de son image. À un moment, ça se paye. Les 50 millions, c'est pour Wittelsheim. »

Dernière visée, la toute nouvelle Collectivité européenne d'Alsace (CEA) et son président Frédéric Bierry : « Avec les 450 millions dévolus aux travaux de confinement, la CEA voudrait sortir les produits ; il faut s'arrêter, la compétence du sous-sol appartient à l'État. »

La conclusion d'Yves Goepfert est sans appel : « Wittelsheim a été sali, mais on va reprendre la main, et que les autres arrêtent de parler pour nous ! »

M.H.

Les autres points

Après avoir observé une minute de silence en mémoire de Jean-Pierre Baecmler qui fut par deux fois, député de la circonscription de Thann-Cernay, le conseil municipal a rapidement réglé les rares points inscrits à l'ordre du jour.

➤ En raison du transfert de la compétence à M2A, le budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2020 a été clôturé.

➤ Le point consacré aux questions diverses et aux informations a été le plus fourni. Tout d'abord, quelques conseillers ont exprimé leur mécontentement face au manque de civisme de certains Wittelsheimois lors des récentes chutes de neige : non-déneigement des trottoirs, pillage par remorques entières du sel de déneigement mis à disposition au centre technique communal, vols des pelles à neige. L'adjoint Gilles Ackermann et le DGS Alexandre Oberlin ont pour leur part souligné l'importance du travail fourni par les agents communaux.

➤ La mise en place d'un « créneau vaccination spécifique à Wittelsheim » au centre de vaccination de Cernay (Espace Grün) est en cours. L'adjoint Jean-Pierre Schweitzer a cependant précisé : « Il faut qu'on arrive à obtenir une dotation suffisante en doses de vaccins pour obtenir un créneau réservé aux habitants de Wittelsheim. » Le premier magistrat apportant pour sa part un complément d'information : « On a fait un dossier pour demander à ouvrir un centre à la salle Zurich ; on attend le feu vert de l'ARS (Agence régionale de santé). On s'est porté candidat. D'autre part, un « vaccibus » préparé par M2A est en préparation pour des vaccinations itinérantes dans les villages de l'agglomération. Là aussi, cela se fera en fonction des doses disponibles. »

M.H.

BLOC-NOTES

BITSCHWILLER-LÈS-THANN

La prochaine collecte de sang du secteur Bitschwiller-lès-Thann/Willer-sur-Thur aura lieu le jeudi 11 février, de 16 h à 19 h 30, à la salle des fêtes de Bitschwiller-lès-Thann. Donner son sang, même en période de couvre-feu ou de confinement, c'est toujours possible. Il suffit de prévoir son attestation en cochant la case « assistance aux personnes vulnérables », d'apporter sa carte d'identité ou sa carte de donateur et de venir non accompagné d'enfants. Appel aux jeunes et aux nouveaux donneurs de 18 à 70 ans.

BURNHAUPT-LE-HAUT

Une collecte de sang est organisée le vendredi 12 février, de 16 h à 19 h 30, au foyer Martin-Studer de Burnhaupt-le-Haut. Appel aux jeunes et aux nouveaux donneurs. Accueil dans le respect des conditions sanitaires. Malgré le couvre-feu, il est possible de se déplacer en se munissant de l'attestation dérogatoire après avoir coché la case « déplacement pour motif familial et impérieux, assistance aux personnes vulnérables ». Après le don, une collation sera servie par l'établissement français du sang.

SAINT-AMARIN

La prochaine permanence du conciliateur de justice aura lieu le lundi 8 février à partir de 9 h à la mairie de Saint-Amarin. Prière de prendre rendez-vous au service d'accueil de la mairie au 03.89.82.62.05.

THANN

Le prochain don de sang organisé par l'association des donneurs de sang bénévoles de Thann aura lieu le lundi 8 février, de 15 h à 19 h 30, au centre socioculturel, 13, rue Robert-Schuman. Les donneurs sont autorisés à se déplacer après le couvre-feu de 18 h. Ils devront obligatoirement se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire et cocher la rubrique « déplacements pour motif familial impérieux pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants ». Appel aux jeunes et aux nouveaux donneurs de 18 à 70 ans.

VALLÉE DE SAINT-AMARIN

Cyrille Ast demande l'ouverture d'un centre de vaccination

Le président de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin dénonce l'absence de centre de vaccination en milieu rural dans la stratégie déployée par l'État et demande l'ouverture d'un site dans la vallée.

Les territoires ruraux seront-ils les oubliés de la stratégie française de vaccination des populations contre le coronavirus ? C'est ce que dénonce dans un courrier adressé au préfet du Haut-Rhin le président de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA) qui déplore l'absence de dispositif adapté à une partie de la population âgée de la vallée.

« Qu'en est-il des territoires ruraux ? »

« Le vaccin semble aujourd'hui être le seul moyen efficace

de lutte contre la Covid-19. Malheureusement, nous rencontrons des difficultés en matière d'approvisionnement. Pour l'heure, les centres de vaccination validés par le préfet sont Colmar, Mulhouse, Saint-Louis, Altkirch, Ensisheim, Sainte-Marie-aux-Mines et Cernay », constate Cyrille Ast.

« Cernay représente une excellente solution pour les sujets mobiles de notre communauté de communes. Mais qu'en est-il des territoires ruraux, des personnes fragiles ou isolées ? Je ne peux que dénoncer l'absence de centres de vaccination en milieu rural. »

« Il y a 400 patients de plus de 85 ans à domicile dans notre vallée »

Comme le propose aussi Masevaux, dans la vallée de la Doller, pour son territoire, le

président de la CCVSA se dit prêt à accueillir un espace de vaccination.

« Nous pourrions, sur le territoire de la CCVSA améliorer le dispositif en créant un centre de vaccination secondaire au plus près de la population. Il y a environ 400 patients de plus de 85 ans à domicile dans notre vallée. Nous pouvons, avec 40 doses par semaine, toucher cette population fragile de plus de 85 ans qui, par ailleurs, connaît des difficultés de déplacement. La faisabilité est réelle. Plusieurs médecins de notre territoire ont participé aux opérations de vaccination. Ils disposent du matériel informatique nécessaire. La communauté de communes est également en capacité de mettre des locaux à disposition. L'ensemble des élus est prêt à organiser le transport des patients fragiles. Les professionnels de santé sont motivés. Nous connaissons le cahier des charges et

sommes prêts à le respecter. Cette expérience pourrait être pilote et permettrait d'offrir une solution au plus près de la population, au plus proche du citoyen. L'empreinte environnementale serait, elle aussi, meilleure et nous développerions un effet d'expérience », plaide Cyrille Ast.

« Nous sommes en capacité de faire »

« Croyons en l'intelligence des territoires ! Nous sommes en capacité de faire mais on ne nous permet pas de faire ! À un manque de considération des territoires ruraux, il ne faudrait pas rajouter un manque de confiance... Je demande donc, à nouveau, à monsieur le préfet de nous autoriser, avec l'appui des services de l'État, à organiser un centre de vaccination secondaire sur le territoire de la CCVSA. », conclut-il.